

Les orchidées

Plus discrètes que leurs cousines des tropiques, aussi délicates et énigmatiques, elles s'installent dans les pelouses sèches et les bandes enherbées, dans les milieux marécageux ou tourbeux, parfois dans les bois. Amatrices de sols pauvres en azote, elles constituent un précieux indicateur de biodiversité et témoignent de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Menacées

Plusieurs espèces d'orchidées sont en régression et font l'objet de mesures de protection.

Vivaces

Les orchidées sont des herbacées vivaces. La plupart passent l'hiver ou la saison sèche sous forme de tige ou de tubercules souterrains.

Attractives

Les orchidées sont dotées de formes ou de parfums capables d'attirer les insectes. L'Ophrys abeille les séduit en imitant un insecte femelle. D'autres attirent les papillons ou les guêpes par leur nectar. En allant de fleur en fleur, les insectes participent à la pollinisation des orchidées.

Associées à un champignon

Elles vivent en symbiose avec un champignon du sol dit *mycorhizien*, qui leur fournit de l'eau et des éléments minéraux en échange de sucres. Cela leur est indispensable au moment de la germination et de la croissance.



Orchis des Marais

Des espèces très diverses

La famille des orchidées est parmi les plus évoluées du règne végétal. Quelques 20 000 espèces ont été recensées dans le monde, dont la plus connue est la vanille.

En France, 147 espèces sont présentes, principalement dans les régions méridionales. La région Languedoc-Roussillon abrite 88 espèces, dont 14 sont protégées.



Ophrys jaune



Ophrys abeille



Orchis pourpre

Conserver et entretenir des orchidées

- Éviter les traitements phytosanitaires qui perturbent les conditions du sol et nuisent à l'activité des racines et du champignon associé. Stopper le pulvérisateur à l'approche des orchidées.
- Éviter la fertilisation, la plupart des orchidées préfèrent des sols pauvres en éléments nutritifs. La fertilisation favorise les espèces herbacées ou ligneuses qui concurrencent les orchidées.
- Planter des bandes enherbées ou des haies afin de réduire le lessivage des intrants utilisés sur la culture. Sinon, ceux-ci migrent vers les zones naturelles ou semi-naturelles où se réfugient la flore sauvage et les insectes pollinisateurs.
- Maintenir le milieu ouvert par la fauche. Pour laisser la plante fleurir, monter en graine, constituer ses réserves dans le tubercule et reflleurir l'année suivante, faucher :
 - en milieu méditerranéen, avant le 15 février et/ou après le 30 juin ;
 - dans l'arrière-pays et en altitude : avant le 1^{er} mai et/ou après le 15 juillet.
- Maintenir le milieu ouvert par le pâturage ainsi que par l'arrachage des roseaux ou des cannes s'installant dans les zones humides.

A éviter

- L'arrachage, le transfert, la cueillette des orchidées ainsi que la collecte de leurs graines sont interdits pour les espèces protégées et déconseillés pour les autres.
- Toutes les modifications lourdes (labour, fertilisation et drainage du milieu) sont à éviter là où poussent les orchidées.

Estimation des surcoûts d'entretien annuel de milieux à orchidées

Fauche tardive	45 à 150 €/ha
Arrêt de fertilisation sur prairies	40 €/ha
Maintien de Surfaces Toujours en Herbe à la place de prairies temporaires	70 à 85 €/ha

Source : Guide d'estimation des coûts de gestion des milieux naturels ouverts - Espace Naturels de France 2000

Planter des orchidées ?

L'installation naturelle est la seule possibilité d'avoir des orchidées. Semis ou transplantation sont voués à l'échec : si les plantes ne sont pas présentes, c'est que les conditions ne sont pas remplies.

Il faut ouvrir les milieux embroussaillés, préserver ou recréer des milieux non cultivés et non enrichis...

Dans les sites qui présentent les conditions favorables, les plantes s'installeront spontanément tôt ou tard grâce aux graines disséminées à partir des parcelles voisines.

Expérience



Sur le domaine de Peyremale, dans l'Aude, le troupeau ovin viande de M. et Mme Pautou pâture des prairies humides et pelouses calcaires à orchidées.

L'exploitation présente une diversité floristique et une mosaïque de milieux d'une grande valeur biologique. Cependant, le manque de ressources fourragères menace le maintien de ce patrimoine remarquable. A l'initiative de l'éleveur, une convention a été signée avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R).

Un suivi floristique est réalisé chaque année et un plan de gestion a été élaboré en concertation avec l'éleveur, le CEN L-R et le SIME, en partenariat avec la DIREN et la Région. Son but est d'adapter les pratiques agricoles et pastorales pour maintenir le patrimoine naturel tout en assurant la production fourragère nécessaire.

Fiche réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, l'association Geyser, les Chambres d'Agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Fédération Régionale des Chasseurs avec l'appui de la DIREN et de la Région Languedoc-Roussillon.

Renseignements : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Espace République, 20 rue de la République. 34000 Montpellier. Tél : 04 67 22 90 27. ■ Chambre Régionale d'Agriculture, Mas de Saporta, 34875 Lattes. Tél : 04 67 20 88 63.

Sources : Société Française d'Orchidophilie, Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg - Collection Parthénope 416p., Williams et al., Orchids of Britain and Europe - Collins 176p. ■ CEN L-R ■ Meridionalis. **Photos** : X. Rufay, G. Husson, CEN L-R. ■ M. Kleszczewski.